



# CRC® Additif pour huile limitant le glissement des engrenages Posi Trac™, 207 mL

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)  
Date d'émission: 2025-09-08 Version: 1.0

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : CRC® Additif pour huile limitant le glissement des engrenages Posi Trac™, 207 mL  
Code du produit : 1006250  
Numéro de pièce : 742508

#### 1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Additif pour huile d'engrenages  
Restrictions d'emploi : Aucun connu

#### 1.3. Fournisseur

##### Manufactured or sold by:

CRC Canada Co.  
83 Galaxy Blvd.  
Unit 35 - 37  
Toronto, ON M9W 5X6  
Canada  
T 416-847-7750  
[crcindustries.ca](http://crcindustries.ca)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 800-424-9300 (CHEMTREC)  
Urgence 24 heures

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (GHS CA)

Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, Catégorie 3  
Dangereux pour le milieu aquatique, Danger chronique, Catégorie 3

Nocif pour les organismes aquatiques.  
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

##### Étiquetage GHS CA

Conseils de prudence (GHS CA) : Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.  
Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).  
Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale.

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Pas d'informations complémentaires disponibles

# CRC® Additif pour huile limitant le glissement des engrenages Posi Trac™, 207 mL

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

### SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	Distillates (petroleum), hydrotreated heavy naphthenic	n° CAS: 64742-52-5	65 – 85
alkylamine salt of alkyl phosphoric acid	-	n° CAS: Proprietary	10 – 30

Remarques : Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial.  
Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

### SECTION 4: Premiers soins

#### 4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau : Lavez la peau avec du savon et de l'eau. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Premiers soins général : S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. En cas de malaise consulter un médecin.

#### 4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation : Aucun(es) dans des conditions normales.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Un contact prolongé ou répété peut provoquer un dessèchement de la peau.

Symptômes/effets après contact oculaire : Le contact direct avec les yeux est probablement irritant.

Symptômes/effets après ingestion : Peut provoquer une irritation du tractus digestif.

#### 4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

### SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

#### 5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Brouillard d'eau. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

#### 5.2. Agents extincteurs inappropriés

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

#### 5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Danger d'incendie : Aucun risque d'incendie.

# CRC® Additif pour huile limitant le glissement des engrenages Posi Trac™, 207 mL

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Danger d'explosion : Aucun danger d'explosion direct.  
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

### 5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.  
Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention : Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Recueillir le produit répandu.  
Procédés de nettoyage : Collecter mécaniquement (en balayant ou pelletant) et mettre dans un récipient adéquat pour élimination. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.  
Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

### 6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

## SECTION 7: Manutention et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ouvrir les portes et les fenêtres ou utiliser d'autres moyens permettant une bonne alimentation en air frais pendant l'utilisation du produit. Porter un équipement de protection individuel. Les directives d'utilisation du produit se trouvent sur l'étiquette du produit.  
Mesures d'hygiène : Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.  
Conditions de stockage : Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe.  
Matériaux d'emballage : Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

# CRC® Additif pour huile limitant le glissement des engrenages Posi Trac™, 207 mL

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

<b>Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-52-5)</b>	
<b>Canada (Alberta) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
LEMT TWA	5 mg/m <sup>3</sup> brouillards
LEMT STEL	10 mg/m <sup>3</sup> brouillards
<b>Canada (Québec) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
VECD	10 mg/m <sup>3</sup> brouillards
VEMP	5 mg/m <sup>3</sup> brouillards
<b>Canada (Manitoba) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
LEMT TWA	5 mg/m <sup>3</sup> Fraction inhalable

### 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.  
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

### 8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

#### Équipement de protection individuelle:

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

#### Protection des mains:

Porter des gants de protection en: Nitrile

#### Protection oculaire:

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

#### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

#### Protection des voies respiratoires:

S'il n'est pas possible d'avoir des contrôles mécaniques ou si l'exposition dépasse les limites d'exposition permises, utiliser un respirateur à cartouche filtrante approuvé par NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques. Utiliser un appareil respiratoire autonome dans les espaces confinés et en cas d'urgence. Une surveillance de l'air est indispensable pour établir les niveaux d'expositions des employés.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide  
Couleur : Ambre foncé  
Odeur : Mild petroleum.  
Point de fusion : -40 °C (-40 °F) estimé  
Point de congélation : -40 °C (-40 °F) estimé  
Point d'ébullition : 327 °C (620.6 °F) estimé  
Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable  
Limites d'explosivité : Limite inférieure d'explosion: 7,3 %  
Limite supérieure d'explosion: 36 %

# CRC® Additif pour huile limitant le glissement des engrenages Posi Trac™, 207 mL

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Point d'éclair	: > 148,9 °C (> 300 °F) Tag Closed Cup
Température d'auto-inflammation	: 260 °C (500 °F) estimé
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Eau: Négligeable
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation	: Lent
Masse volumique	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,9
Densité relative de la vapeur à 20°C	: > 1 (air=1)
Caractéristiques d'une particule	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	: Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Matières incompatibles	: Oxydants puissants.
Produits de décomposition dangereux	: Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

## SECTION 11: Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aigüe (inhalation)	: Non classé

Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-52-5)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg Source: IUCLID
DL50 cutanée lapin	2000 mg/kg Source: IUCLID
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	5,53 mg/l Source: ECHA

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé

# CRC® Additif pour huile limitant le glissement des engrenages Posi Trac™, 207 mL

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-52-5)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity Study in Rodents)
NOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée, 90 jours)	> 0,98 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 412 (Subacute Inhalation Toxicity: 28-Day Study)
Danger par aspiration	: Non classé
Symptômes/effets après inhalation	: Aucun(es) dans des conditions normales.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Un contact prolongé ou répété peut provoquer un dessèchement de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Le contact direct avec les yeux est probablement irritant.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut provoquer une irritation du tractus digestif.

## SECTION 12: Données écologiques

### 12.1. Toxicité

Écologie - général : Nocif pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-52-5)	
CL50 - Poissons [1]	> 5000 mg/l Source: IUCLID
CE50 - Crustacés [1]	> 1000 mg/l Source: IUCLID
CE50 96h - Algues [1]	> 1000 mg/l Source: IUCLID

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### CRC® Additif pour huile limitant le glissement des engrenages Posi Trac™, 207 mL

Persistance et dégradabilité : Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité de ce produit.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-52-5)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,9 – 6 Source: IUCLID

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé

## SECTION 13: Données sur l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Réglementation régionale sur les déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale.  
Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.  
Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Ne laissez pas le produit pénétrer les égouts ou se mélanger aux eaux de surface ou souterraines.  
Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

# CRC® Additif pour huile limitant le glissement des engrenages Posi Trac™, 207 mL

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Indications complémentaires

: Ne pas réutiliser des récipients vides.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: TMD / IMDG / IATA

TDG	IMDG	IATA
<b>14.1. Numéro ONU</b>		
Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
<b>14.2. Désignation officielle pour le transport</b>		
Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>		
Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>		
Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>		
Pas d'informations supplémentaires disponibles		

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### TMD

Non réglementé.

#### IMDG

Non réglementé.

#### IATA

Non réglementé.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

### SECTION 15: Informations sur la réglementation

#### 15.1. Directives nationales

CRC® Additif pour huile limitant le glissement des engrenages Posi Trac™, 207 mL

Tous les composants de ce produit sont répertoriés sur la DSL, la NDSL, ou sont exemptés des exigences d'inventaire.

Nom	n° CAS	Référence réglementaire
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)
alkylamine salt of alkyl phosphoric acid	Proprietary	Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

# CRC® Additif pour huile limitant le glissement des engrenages Posi Trac™, 207 mL

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

### 15.2. Réglementations internationales

#### Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-52-5)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif

Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

### 15.2. Other Regulatory Information

Règlement limitant la concentration en composés organiques volatils de certains produits : DORS/2021-268

Teneur en COV < 40 %

Catégorie de produits Non réglementé.

## SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 09-08-2025

Autres informations : CRC # 914A/1002903.

Auteur Joshua Weir

Safety Data Sheet (SDS), Canada, CRC

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la sécurité ou aux CRC Canada Co.